

*AVIN*  
BIBLIOTHÈQUE ALGÉRIENNE ET COLONIALE

---

LA

# COCHINCHINE CONTEMPORAINE

PAR

**A. BOÜINAIS,**

CAPITAINE D'INFANTERIE DE MARINE, LICENCIÉ EN DROIT,  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER D'ACADEMIE,

ET

**A. PAULUS,**

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ,  
PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE A L'ÉCOLE TURGOT,  
OFFICIER D'ACADEMIE,

Avec une Carte générale de la Cochinchine,  
réduction de la carte en vingt feuilles de M. le capitaine de frégate Bigrel,  
corrigée d'après les documents les plus récents.



PARIS  
CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR  
LIBRAIRIE ALGÉRIENNE ET COLONIALE  
5, RUE JACOB, ET RUE FURSTENBERG, 2

—  
1884

## CHAPITRE III

### ANIMAUX

Placée aux confins de trois régions zoologiques distinctes, la région indienne, la région malaise et la région chinoise, la faune de la Cochinchine emprunte aux animaux de ces trois régions des caractères qui leur sont propres et, tandis que certaines espèces, paraissant nettement distinctes, s'y trouvent réunies, comme les races humaines du type chinois et du type indien, d'autres espèces, moins bien délimitées, présentent des caractères de transition marquant le passage insensible d'une race à l'autre (1).

#### I

##### MAMMIFÈRES

On trouve en Cochinchine un assez grand nombre de quadrumanes, entre autres le douc (*semia nemoris*), le gibbon (*con-giuong*) au poil noir et lustré, aux callosités ischiastiques très développées, et des galéoptèques. Les chéiroptères sont représentés par plusieurs espèces fort utiles pour la destruction des insectes, mais dont l'une, la grande roussette, ravage les bananiers dont elle dévore les fruits ; les Cambod-

(1) Voir Dr Gilbert Tirant, *Annales du jardin botanique*, 3<sup>e</sup> fascicule, p. 143.

giens et les Annamites, comme les habitants de l'île Maurice, apprécient beaucoup la chair de cet animal. La taupe, le hérisson représentent l'ordre des insectivores.

Parmi les plantigrades il convient de citer le blaireau et une espèce assez rare, l'ours malayanus (ours des cocotiers ou plus généralement ours à miel), grand amateur d'aliments gras ou sucrés ; on l'apprivoise facilement.

Les digitigrades présentent la loutre, le chien, le chacal, le tigre, la panthère, le léopard, le chat-tigre, la mangouste ; la loutre est quelquefois dressée pour la pêche, mais elle est surtout nuisible à cause de son goût prononcé pour le poisson ; une espèce de chiens est comestible ; le chien cochinchinois a la tête du renard et le poil rougeâtre ; les chiens de chasse (*cho san*), trapus et musculeux, courent le cerf, le sanglier, même le bœuf et le buffle sauvages. Ces chiens sont conduits par des piqueurs qui rabattent en même temps par des cris féroces et le bruit discordant du tam-tam le gibier effarouché dans des filets tendus à l'avance.

Les tigres sont très nombreux dans les forêts marécageuses et sur le bord des fleuves. Leur audace les a rendus fort redoutables pour les indigènes.

Les tigres de Cochinchine sont le tigre royal (*felis tigris*), long de deux mètres, à la peau rayée de longues bandes noires et jaunes, et le tigre étoilé, plus petit que le précédent ; il a la peau jaunâtre marquée de taches noires. De nombreuses superstitions ont cours chez les Annamites, surtout chez ceux des villages forestiers menacés chaque jour. Il est interdit de murmurer son nom et l'imprudent qui le pronon-

cerait verrait enlever quelques-uns de ses porcs. Dans les premiers mois de l'année les villages situés près des bois lui font le sacrifice d'un porc cru qu'ils abandonnent sur un plateau avec un acte d'offrande scellé du cachet des notables. Ce papier, disent les indigènes, est emporté avec l'offrande par le tigre qui laisse en échange l'acte de l'année précédente. Si l'offrande était dédaignée par le seigneur tigre, ou s'il ne rendait pas cet acte, ce serait un très mauvais présage pour le village qui perdrait plusieurs habitants (1).

Le gouvernement paie une prime pour la destruction des bêtes fauves, tigres et panthères et a fait placer des pièges sur certains points (2).

Le piège à tigres est un réduit à trappe, à deux compartiments, dans l'un desquels on met un animal vivant. L'endroit où le tigre se trouve pris est tellement étroit que le prisonnier ne peut faire aucun usage de ses pattes pour détruire la palissade de forts pieux qui l'entoure. Le lendemain l'animal est tué à coups de lance ou de fusil.

Pour aborder un tigre acculé, les Annamites s'avancent vers lui, portant à la main gauche une claire de bambou destinée à leur servir de bouclier et leur permettre de le frapper à coups de lance. Lorsqu'ils sont plusieurs réunis et exercés à cette chasse, ils attaquent le tigre sans grande appréhension et le tuent une fois sur deux. Ils déploient dans ces occasions un véritable

(1) Landes, *Excurs. et reconn.*, n° 8, p. 356.

(2) 84 tigres, 22 panthères, 361 crocodiles, 17 buffles sauvages tués en 1880. Cependant la statistique prouve que le tigre cause moins de morts accidentelles que les serpents, les buffles. En 1879, sur 251 décès de cette nature, 15 avaient été causés par les tigres, 3 par les caïmans, 20 par les serpents, 2 par les chiens enragés.

courage, beaucoup de sang-froid et d'adresse (1). Dans l'Annam, on se sert, dit-on, d'un singulier stratagème pour prendre le tigre. On sème, dans les sentiers où il a coutume de passer, de la paille enduite d'huile de bois. L'animal se roule à terre pour enlever les fétus qui se sont attachés à ses pattes, mais il ne fait que s'engluer davantage. Il devient ainsi une énorme botte de paille enduite d'huile à laquelle on met le feu. On prétend qu'on ne prend pas deux fois de suite un tigre à ce piège dans un même canton (2).

Les chats-tigres et les mangoustes sont des fléaux pour les basses-cours.

Les rongeurs sont nombreux, rat musqué, surmulot, rat noir, écureuil, rat palmiste et plusieurs espèces non dénommées ravagent les aréquiers et les plantations ou hantent les maisons où ils se trouvent avec l'inévitale souris. Les rats sont un véritable fléau pour les rizières, particulièrement dans les arrondissements de Sadec et de Vinh-Long. L'administration paie une prime élevée pour leur destruction (1 fr. par 100 queues de rat). A Vinh-Long on en a tué 150 mille dans la seule année 1881. On pourrait peut-être tirer partie de la peau des rats pour la fourrure, la ganterie et le secrétage, industrie qui consiste à préparer le poil des lièvres ou des lapins pour la fabrication du feutre.

Les Annamites ont des pièges du même système que nos pièges à loups destinés à la capture des gros rats et de quelques autres animaux. Une sorte de souricière fermée par un bambou au fond duquel on a mis un

(1) Moura, *op. cit.*, t. I, p. 100.

(2) Landes, *op. cit.*, n° 8, p. 357.

appât sert à prendre par le cou les petits rongeurs.

Le pangolin, de l'ordre des édentés, revêtu d'une armure écailleuse détruit une grande quantité de fourmis. C'est un animal à protéger.

Les pachydermes sont assez nombreux, ce sont l'éléphant, le rhinocéros, le sanglier, le porc, le cheval.

L'éléphant existe à l'état sauvage dans les arrondissements de Bien-hoa et de Baria et s'aventure jusqu'à la plaine des Joncs. Dans certains cantons on considère la chasse de cet animal comme un crime qui attirerait la vengeance céleste et empêcherait le blé de mûrir.

Le rhinocéros est l'hôte des forêts, surtout dans le pays des Moïs.

Le sanglier ravage souvent les plantations de patates et de maïs ; sa chasse est moins dangereuse que celle de son congénère d'Europe.

De nombreux porcs, appartenant à la race du Siam, sont élevés dans toutes les maisons, où ils sont nourris avec les résidus de la distillation du riz et surtout avec le tronc des bananiers haché menu et mélangé au riz cuit ou à certaines plantes très communes près des cours d'eau.

Les chevaux sont de petite taille (1 m. 20 au garrot) ce qui ne permet pas de les employer pour l'armée ; ils sont bien faits, énergiques, actifs, forts pour leur taille s'ils sont bien nourris et bien soignés ; ils ont le pied sûr et résistent bien à la fatigue ; ils ressemblent aux poneys anglais ; leur tête est souvent forte. Les Annamites n'ont pas l'habitude de ferrer leurs bœufs ni leurs chevaux, ce qui n'empêche pas ces derniers de pouvoir faire 40 à 50 kilomètres par jour pendant une quinzaine au moins.